



Le 19 décembre 2019

JO n° 294 du 19 décembre 2019 :

Ministère de la Culture :

Arrêté du 25 novembre 2019 fixant la liste des structures éligibles aux mesures prévues par le décret n° 2019-1011 du 1^{er} octobre 2019 relatif au Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS) et instituant des mesures en faveur de l'emploi des artistes lyriques et des artistes de la voix

Décret du 18 décembre 2019 portant nomination du directeur général des médias et des industries culturelles (M. Jean-Baptiste Gourdin)

Décret du 18 décembre 2019 portant nomination du directeur général, commissaire du Domaine national de Chambord (M. Jean d'Haussonville)

Autres autorités :

Décret n° 2019-1379 du 18 décembre 2019 portant suppression de commissions administratives à caractère consultatif (dont : commission consultative pour l'attribution des aides à l'écriture des œuvres musicales)

Décret n° 2019-1392 du 17 décembre 2019 modifiant le décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie

Arrêté du 9 décembre 2019 fixant la date d'effet de la nouvelle procédure d'admission à la retraite à l'égard des militaires, des fonctionnaires de l'État et des magistrats relevant du ministère de la Culture

Arrêté du 16 décembre 2019 modifiant les arrêtés pris sur le fondement de l'article 220 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique relatifs à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, à l'Institut français et à Campus France

Arrêté du 17 décembre 2019 portant mise à disposition (Conseil d'État) (M. Jean-Baptiste de Froment, conseiller spécial, en charge du patrimoine et de l'architecture, et de la prospective au ministère de la Culture)

JOUE du 19 décembre 2019 (C427, C427I) :

RAS

Communiqués de presse de l'Union européenne :

Alliance Afrique-Europe : L'UE accorde 30 millions d'euros en faveur de la connectivité internet panafricaine

Malte : risque d'entrave à l'enquête tant que le Premier ministre reste en fonction

Communiqués de presse de la Cour de justice de l'Union européenne :

Communiqué de presse n° 159/19 : Arrêt dans l'affaire C-263/18 : Nederlands Uitgeversverbond et Groep Algemene Uitgevers/Tom Kabinet Internet BV e.a. : La vente de livres électroniques d'occasion par le biais d'un site internet constitue une communication au public soumise à l'autorisation de l'auteur

Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne :

Conclusions de l'avocat général, M. Manuel Campos Sánchez-Bordona, dans l'affaire C-719/18 : Vivendi SA contre Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni, en présence de Mediaset SpA : « Renvoi préjudiciel - Télécommunications - Liberté d'établissement - Libre circulation des capitaux - Articles 49 TFUE et 63 TFUE - Directive 2002/21/CE - Législation nationale visant à lutter contre les positions dominantes - Calcul des recettes dans le secteur des communications électroniques et dans le système intégré des communications - Limitation du secteur des communications électroniques aux marchés soumis à une régulation *ex ante* - Prise en compte des recettes des sociétés liées - Seuil de recettes différencié entre les sociétés actives dans le secteur des communications électroniques et les autres opérateurs - Article 11 de la Charte - Liberté et pluralisme des médias »

Conclusions de l'avocat général, M. Maciej Szpunar, dans l'affaire C-263/18 : Nederlands Uitgeversverbond, Groep Algemene Uitgevers contre Tom Kabinet Internet BV, Tom Kabinet Holding BV, Tom Kabinet Uitgeverij BV : « Directive 2001/29/CE - Société de l'information - Harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins - Livres électroniques ("e-books") - Marché virtuel pour des livres électroniques "d'occasion" - Article 2 - Reproduction - Actes nécessaires pour assurer un usage légitime - Article 3 - Communication au public - Mise à disposition - Article 4 - Distribution - Mise à disposition pour l'usage, à distance, par téléchargement, pour une durée illimitée, de livres électroniques - Épuisement - Article 5 - Exceptions et limitations - Portée »

Arrêt de la cour (grande chambre), dans l'affaire C-263/18 : Nederlands Uitgeversverbond, Groep Algemene Uitgevers contre Tom Kabinet Internet BV, Tom Kabinet Holding BV, Tom Kabinet Uitgeverij BV : « Renvoi préjudiciel - Harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information - Directive 2001/29/CE - Article 3, paragraphe 1 - Droit de communication au public - Mise à disposition - Article 4 - Droit de distribution - Épuisement - Livres électroniques - Marché virtuel de livres électroniques "d'occasion" »

Missions et organisation du MC :

Textes « organisation du ministère » : mise à jour du 19 décembre 2019 ([fichier joint](#) : MC_organisation.pdf)

Autres infos :

Discours/Communiqués :

Culture - Discours de Franck Riester prononcé à l'occasion de la conférence de presse BD2020

Culture - Dossier de presse : 2020, Année de la bande dessinée - La France aime le 9^e art

Culture - Les 7 piliers de BD 2020, une année placée sous le signe de la bande dessinée

Culture - Notre-Dame de Paris : les enseignements à tirer d'une collecte sans précédent

Projet de loi de finances pour 2020 :

Assemblée nationale - [Compte rendu intégral de la 1^{re} séance du mardi 17 décembre 2019](#)

Assemblée nationale - [Compte rendu intégral de la 2^e séance du mardi 17 décembre 2019](#)

Sénat - [Rapport n° 213 \(version provisoire\)](#) de M. Albéric de Montgolfier, rapporteur général, fait au nom de la commission des finances

Projets/Propositions de lois :

Sénat - [Projet de loi organique et du projet de loi relatifs à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution et prorogeant le mandat des membres de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet](#) : séance du 17 décembre 2019 (compte rendu intégral des débats)

Sénat - [Projet de loi n° 35 \(Petite loi\)](#) adopté par le Sénat en première lecture

Rapports/Avis :

Fonction publique - [Stats rapides - Décembre 2019](#) : Les agents de la fonction publique de l'État en position de mobilité au 31 décembre 2018

Jurisprudences :

Légifrance - [CAA de Paris, 1^{re} chambre, affaire n° 19PA00518](#) : L'association Les Amis des Tuileries demande le retrait des dispositions du 4° de l'article 3 du règlement d'utilisation du jardin des Tuileries pour l'organisation de manifestations culturelles, festives et professionnelles interdisant qu'aux véhicules de plus de 10 tonnes par essieu de pénétrer dans le jardin des Tuileries pour les livraisons